

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATIO
DE L'ASSOCIATION **PUPenVOL**
LE 11 SEPTEMBRE 2013

Mercredi onze septembre deux mille treize à 22 heures 45, les membres du conseil d'administration se sont réunis à Rieux-Volvestre (31310).

Sont présents

Bernard AUBERT, Bernard FERRAND, Bernard GARCIA, Nelly GUIHUR, Dominique ODERO-DURIN (Mme), Hubert PAVIE, Frane RODENAS-SOLA, Jacques ROUSSE, Jean-Pierre SOULA et le Théâtre s'envole (TSE) représenté par Georges BRUEL.

Sont excusés

Dominique ODERO (M.) et Claude PETRUS.

Ordre du jour

Election du Bureau ;
Ouverture du compte bancaire de l'association ;
Assurance ;
Cotisation du TSE ;
Déclaration de l'association.

Election du Bureau

Sont candidats

Président : Jean-Pierre SOULA	Vice-président : Hubert PAVIE.
Secrétaire : Frane RODENAS-SOLA	Secrétaire adjoint : Dominique ODERO.
Trésorier : Bernard FERRAND	Trésorier adjoint : Bernard GARCIA.

La constitution du Bureau est adoptée à l'unanimité.

Ouverture du compte bancaire de l'association

Le trésorier et le trésorier adjoint démarcheront les banques afin de connaître les diverses tarifications.

Assurance

Le trésorier et le trésorier adjoint démarcheront les assurances afin de connaître les diverses tarifications.

Voir la MAIF qui proposerait un pack Associations.

Voir la Société mutuelle d'assurance des associations et des collectivités locales (SMACL).
Bernard AUBERT qui y a un contact demandera un devis.

Cotisation du TSE

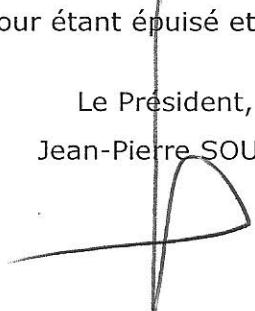
Le TSE acquittera sa cotisation de 20 € et propose pour assurer le paiement des frais de démarrage de l'association (déclaration à la sous-préfecture, assurance...) de mettre à la disposition de la trésorerie, une somme à déterminer, en compte courant, remboursable à court terme.

Déclaration de l'association

La secrétaire, le secrétaire adjoint et le président sont chargés, chacun/e en ce qui le/la concerne d'effectuer les démarches réglementaires obligatoires de création de l'association, et en particulier la déclaration d'existence à la sous-préfecture de Muret.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23 heures 30.

Le President,
Jean-Pierre SOULA



La Secrétaire,
Frane RODENAS-SOLA

